

Voir Demain

Trimestriel N° 490- Janvier / Mars 2023

Revue nationale de l'association Voir Ensemble

Le médico-social



Un secteur à la peine

Voir
ensemble

DOSSIER
p. 2 à 9

REGARDS
p. 10 à 20



Une révolution dans le médico-social

Marion Montessuy, directrice générale de Voir Ensemble.



Entre contraintes et améliorations, les établissements et services de Voir Ensemble vivent depuis quelques années une vraie révolution ; mais l'association gestionnaire s'inquiète des conséquences et tire la sonnette d'alarme.

Alors que les équipes salariées de Voir Ensemble relèvent actuellement le défi d'intégrer le numérique, devenu incontournable, que le siège trouve les financements et les soutiens pour développer de nouveaux outils (système informatisé de gestion et de ressources humaines, dossier informatisé de l'usager...), les normes et les exigences s'imposant au secteur médico-social, donc à Voir Ensemble, se multiplient ; le recrutement s'avère de plus en plus difficile en raison de la spécificité de nos métiers bien sûr, mais aussi du manque de reconnaissance de ces compétences rares et spécialisées de l'accompagnement de la déficience visuelle et auditive.

A cela s'ajoute un réel, et justifié, sentiment d'iniquité, suites aux décisions de l'Etat, de revaloriser, par étapes, certains métiers du secteur et pas d'autres, créant ainsi des tensions dans des équipes pourtant très engagées, travaillant depuis de nombreuses années en complémentarité.

Pour répondre à toutes les nouvelles exigences, les directeurs de pôles gagnent en polyvalence. L'adaptation des équipes est constante, mais sans doute au détriment de la qualité de vie au travail, et, à terme, si rien ne change, de la qualité de l'accompagnement.

« Voir Ensemble s'associe depuis le début à toutes les démarches collectives visant à étendre la revalorisation salariale à tous les professionnels »

Comment en effet fidéliser des salariés déçus de ne pas être revalorisés comme les autres ?

Comment en effet éviter la surcharge de travail quand les collègues ne sont pas remplacés, faute de candidats ?

Comment maintenir enfin la qualité de l'accompagnement en assurant toutes nos obligations à moyens constants voire réduits puisqu'on n'arrive plus à recruter ?

Autant de raisons pour lesquelles Voir Ensemble s'associe depuis le début à toutes les démarches collectives visant à étendre la revalorisation salariale à tous les professionnels, et lance la campagne « Invisibilisées » pour qu'en 2023 la qualité de l'accompagnement soit maintenue et les équipes à même de poursuivre l'action qui leur tient à cœur. ■

Retrouvez l'association Voir Ensemble dans toutes ses composantes, groupes, commissions, établissements et services, sur notre site Internet : www.voirensemble.asso.fr



Un secteur sous contraintes

Marlène Carreira, directrice administrative et financière de Voir Ensemble.

Les associations médico-sociales comme Voir Ensemble sont impactées par une évolution normative du secteur qui ne connaît pas de pause depuis plus de 20 ans : réforme de la tarification, arrivée du numérique dans la santé, transformation de l'offre... Nous vous présentons quelques dispositifs qui obligent notre secteur à renforcer ses compétences dans les dimensions financières, administratives et ressources humaines.

Au début des années 2000, le discours politique a porté sur l'inclusion des personnes, incitant les établissements à être plus ouverts sur leur environnement pour répondre au plus près à la logique de parcours de la personne tout au long de la vie. Par exemple, favoriser la vie en autonomie chez elles pour les personnes handicapées qui le souhaitent.

Face à ces nouvelles contraintes, de nouveaux outils sont mis en place qui demandent un travail important d'appropriation par les équipes sur le terrain.

Cela nécessite de réaliser les tâches courantes d'accompagnement et de dégager du temps pour développer les projets. A terme, les évolutions impliquent des réajustements dans nos modalités d'accompagnement. Nous avons obtenu en août 2022, un avis favorable pour le programme ESMS numérique, c'est-à-dire la gestion informatisée du dossier de l'utilisateur (DUI).

Une pluie de règles et de normes

Quels que soient les sujets, l'association a une responsabilité employeur et a l'obligation de mettre en place un certain nombre de dispositifs.

Côté ressources humaines (RH), ce sont les lois sur le harcèlement moral et sexuel, la réforme de l'égalité hommes/femmes, celles sur le dialogue social, la formation professionnelle, les accords de génération. Pour ce qui concerne les finances, nous avons eu au 1er janvier 2020 un nouveau plan comptable associatif à mettre en œuvre en adéquation avec la réglementation comptable. C'est une nouvelle façon de présenter les comptes pour le secteur associatif.

C'est la première couche, à cela, il faut y ajouter la comptabilité des établissements médico-sociaux, la M21 bis, qui correspond à la norme de réglementation comptable des établissements sociaux et médico-sociaux privés, puisqu'une association loi 1901 est une entreprise privée sans but lucratif.

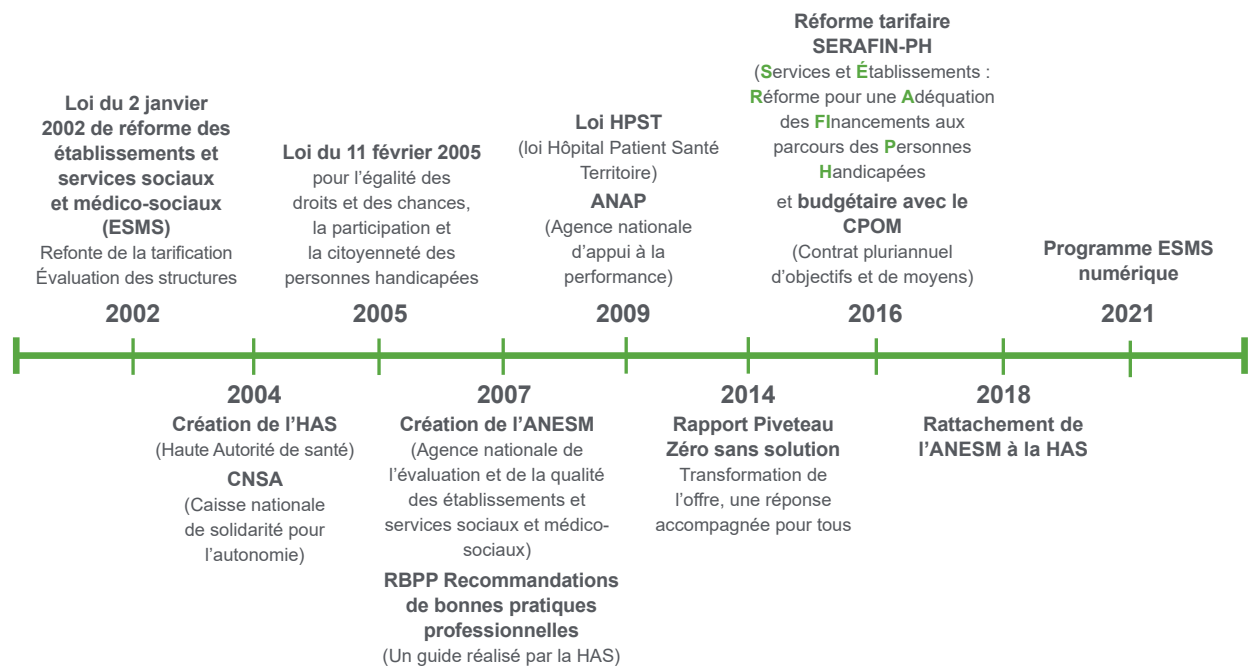
Il y a une autre couche spécifique qui est la réglementation budgétaire et comptable qui établit les modalités de tarification pour chacun de nos établissements médico-sociaux : une réforme de la tarification a été mise en place en 2016 avec l'arrivée des CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, lire encadré ci-dessous)).

De plus, nous sommes soumis au code du travail, au code de la comptabilité générale pour la partie gestion et finances, au code du commerce pour la fiscalité.

Nous sommes appuyés par Nexem, notre syndicat employeur, qui gère toute la convention collective, mais pour toutes les obligations, lois et réglementations qui s'appliquent à nos associations gestionnaires, heureusement qu'il y a un siège (lire encadré frais de siège), sinon cette réflexion serait menée individuellement par chacun des pôles. Ce serait une perte de temps : au lieu de réfléchir à une application avec chaque pôle, on y réfléchit avec l'ensemble des directions de pôle, collégalement, et on l'applique à l'ensemble des établissements. C'est une sécurité aussi pour les établissements puisqu'ils ont un appui. Les fonctions supports du siège permettent aux directeurs d'avoir des appuis et des aides sur des dimensions sur lesquelles ils sont généralistes mais non spécialistes : finances, ressources humaines (RH), qualité, informatique, patrimoine...

Un nouveau contrat, le CPOM

Le CPOM modifie la fixation des budgets puisque nous étions, avant, sur une périodicité annuelle de fixation du budget alors que maintenant le cadre se déploie sur cinq ans. Il comprend : les moyens de fonctionnement d'un établissement, qu'ils soient humains ou le corollaire (les fournitures, l'électricité, l'accueil d'un professionnel dans un service ; mais également, pour un établissement qui accueille des enfants ou des adultes, la dimension hébergement, le mobilier de la chambre, les repas...). Tout ceci est encadré dans un budget. Cela oblige les établissements à se projeter afin d'établir un besoin sur les cinq années à venir et ça commence par le contrat pluriannuel d'investissement. ■



L'évolution du secteur médico-social sur les vingt dernières années (M. Carreira).

La transformation de l'offre

La loi du 2 janvier 2002 est fondatrice sur la transformation de notre secteur. Le constat à cette époque était que les moyens alimentaient une organisation en silos qui présentait une certaine rigidité. En 2014, le rapport Piveteau, Zéro sans solution, avait pour objectif de proposer un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. Nous sommes alors passés d'une logique de place à une logique de parcours : ce n'est plus aux personnes de s'adapter aux moyens offerts par les établissements, mais à ces derniers de s'adapter aux besoins de la personne. La question de départ est bien comment améliorer la qualité de nos pratiques vis-à-vis des personnes que nous accompagnons, mais également la qualité de vie au travail des professionnels. Cela implique qu'un travail d'auto-évaluation soit mené en permanence. La démarche qualité a initié la création de l'ANESM (Agence nationale d'évaluation du secteur médico-social). Cela a débouché sur de très nombreuses recommandations de bonnes pratiques. De notre côté, nous avons dû investir dans un outil logiciel que les professionnels de nos structures doivent renseigner, le SIRH. Ce travail d'évaluation va dans le bon sens, mais c'est une contrainte supplémentaire qui s'ajoute pour les équipes à leur cœur de missions : l'accueil de la personne, le contrat de séjour, le plan personnalisé individualisé... Tout cela s'inscrit dans un cadre plus large : un document obligatoire qui s'appelle le projet d'établissement. Toutes ces couches s'ajoutent les unes aux autres pour définir l'orientation et les moyens nécessaires à son application.

Il faut que chaque évolution imposée permette de gagner du temps à la fin en termes d'organisation.

Le SIRH, un nouvel outil

Le SIRH (système d'information et de gestion des ressources humaines) est un outil de gestion informatique des ressources humaines qui existe à peu près dans toutes les entreprises. Il doit pouvoir nous donner rapidement des informations et nous faciliter un certain nombre d'opérations, donc nous faire gagner du temps. Il remplace notre ancien outil, beaucoup moins performant. Mais avant d'avoir l'outil, il faut constituer un dossier, répondre aux appels d'offres, rechercher un prestataire qui va former les professionnels. Le projet a été lancé début 2021 au sein de Voir Ensemble, les formations ont débuté fin 2021, sont toujours en cours et se poursuivront en 2023. Elles se sont rajoutées au travail de terrain des professionnels. C'est beaucoup de stress puisque nous sommes encore sur la paie avec l'ancien système et sur la comptabilité avec le nouveau. Nous n'avons pas encore basculé complètement sur le nouveau process et nous avons ajouté des dimensions supplémentaires, notamment le planning qui n'existait pas auparavant dans un certain nombre de pôles. C'est un investissement professionnel supplémentaire et, à chaque fois, ce sont les salariés qui doivent digérer le surplus de travail, quel que soit le sujet, que ce soit une obligation qui vient de la puissance publique ou qui émane de nous. Quand on fait la comparaison avec une entreprise, nous avons clairement un déficit de ressources parce qu'elles ont des équipes dédiées au projet. ■

Les frais de siège

L'autorisation de frais de siège est un dispositif qui fait partie du code de l'action sociale et des familles, il prévoit une mutualisation des moyens pour les fonctions support d'un siège d'une association gestionnaire d'établissements et services médico-sociaux. Cela permet à l'association de piloter et harmoniser l'ensemble de ces fonctions : RH, finances, communication, informatique et, dans certains sièges, la fonction qualité. L'objectif est d'aider les établissements à être en capacité de répondre à l'ensemble des réglementations prolifiques qui s'imposent à eux. ■



Un nouveau modèle économique

Carole Godin, directrice générale adjointe de Voir Ensemble.

Serafin-PH (services-établissements : réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées) est un nouveau dispositif d'allocation des ressources aux structures accompagnant des personnes handicapées. Il existe aussi pour les personnes âgées (Serafin-PA). Avec les CPOM, ce sont les deux grandes réformes de la tarification de nos établissements.

Serafin-PH représente un virage inclusif qui impose une adaptabilité de notre fonctionnement et une montée en compétences. Cette réforme repense le financement des ESMS (établissements et services médico-sociaux) pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours. Elle définit deux nouvelles nomenclatures, communes à tous les ESMS : la grille des besoins des personnes accompagnées et la grille des prestations. Ce diagnostic représente aussi un enjeu dans la définition des CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), négociés avec l'ARS (Agence régionale de santé) et le Conseil départemental : les financements sont désormais établis à partir d'un socle et complétés en fonction des prestations proposées par les établissements (encadré les enjeux pour les ESMS).

Auparavant, la dotation se fondait sur l'historique de financement des établissements avec un principe de reconduction de l'enveloppe auquel on ajoutait parfois un pourcentage dans les budgets, appelé le taux directeur : le financeur nous accordait nationalement un taux par rapport à l'enveloppe des salaires de 1% d'augmentation, classiquement plutôt de 0,5%, d'une année sur l'autre. Nous avons des dotations globales ou des dotations au prix de journée.

L'objectif de la réforme Serafin est d'étudier les temps de prise en charge directe et indirecte des professionnels. Le but est d'abandonner l'habituelle reconduction des enveloppes pour aller vers un financement au plus près des interventions auprès des personnes accompagnées. Il s'avère que plus le handicap est lourd et demande des temps d'intervention directe, plus les financements sont importants. Faire une toilette à quelqu'un est un coût direct, par contre manager, gérer un établissement font partie des coûts indirects. C'est pourtant indispensable pour organiser un travail

d'accompagnement sur le terrain digne de ce nom. Les fonctions logistiques ressortent du coût indirect, pourtant si les réparations ne sont pas effectuées ou si un prestataire de cuisine est absent, cela aura un fort retentissement sur l'accompagnement.

Remettre la personne au cœur du dispositif

On retrouve la même problématique qu'à l'hôpital avec la T2A (tarification à l'acte), avec le résultat qu'on connaît. Le lien ne se fait plus entre les besoins réels des personnes accompagnées et les réponses qui leur sont apportées : les prestations et les financements adéquats. Théoriquement cela devrait être mis en place en 2024, avec une phase de test avec des établissements pilotes.

Si on se focalise sur le parcours de la personne, il y aura plus d'établissements fléchés vers telle ou telle pathologie. Ce sera plus facile d'avoir une logique de parcours, cela permet une objectivation des coûts des accompagnements au regard de la performance attendue. Les associations du médico-social, les professionnels et les directeurs d'établissements craignent par cette nouvelle modalité de financement que certains établissements soient moins dotés parce qu'ils accueillent des personnes moins lourdement handicapées.

C'est aussi une des complexités du secteur pour arriver à recruter, notre secteur est en pleine mutation sur de nombreux sujets, dont Serafin, et on n'en connaît pas encore tous les contours ce qui amène un côté anxiogène.

La variable d'ajustement en termes de temps de travail va être le temps qu'on passe auprès des personnes accompagnées. Et c'est pourtant ce qui a motivé au départ la plupart des professionnels à choisir ce secteur. ■

Les enjeux de ces réformes

- Une objectivation des coûts des accompagnements proposés au regard de la performance attendue.
- Un classement des ESSMS à partir des besoins des personnes selon la nomenclature : participation sociale, santé et autonomie.
- L'évolution vers une offre spécifique en complément du droit commun et des acteurs de la santé (sanitaire, médicosocial et social) du territoire.
- Un référentiel de l'évaluation en miroir des nomenclatures Serafin : prestations et besoins. ■



Le numérique dans la santé

Carole Godin, directrice générale adjointe de Voir Ensemble.

L'Etat pousse de plus en plus les établissements et services médico-sociaux (ESMS) à s'emparer du digital pour un certain nombre de leurs missions. L'objectif est de rationaliser au maximum le flux des données. Cela concerne à la fois les usagers et bénéficiaires de nos accompagnements, mais également, au premier chef, les professionnels, qui doivent s'approprier ces nouvelles compétences et intégrer dans leur planning déjà chargé ces innovations.

Le développement du numérique constitue l'un des volets du Ségur de la santé. Dans ce cadre, un budget de deux milliards d'euros a été fléché sur la période 2021-2025, dont 600 millions d'euros pour le secteur social et médico-social. L'objectif est d'équiper tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) d'un logiciel de dossier de l'utilisateur informatisé (DUI) et d'accélérer les usages du numérique par les professionnels et les usagers. Nous avons dû monter un dossier pour pouvoir bénéficier de ce financement de l'Etat. Nous y avons travaillé plusieurs mois avec Marlène : elle est intervenue sur le versant financier et moi sur le versant explicatif concernant nos besoins et justifier les personnels qui auront accès aux dossiers. Au final, l'Etat nous a octroyé 451 500 euros pour développer notre outil. C'est ce que nous allons déployer sur dix-huit mois en sachant que nous n'en sommes qu'au début.

Notre futur DUI doit accroître la qualité de la gestion de l'accompagnement de l'utilisateur, de la coordination des acteurs internes et externes, de la relation avec l'utilisateur, de son admission à la gestion administrative de son suivi, et de son parcours de soin.

Quatre volets seront déployés : la partie administrative concernant l'utilisateur (état civil, orientations et notifications...), l'accompagnement de l'utilisateur (gestion du projet personnalisé, suivi éducatif...), le volet médical (outils de rééducation, prescriptions des soins et des médicaments...) et, enfin, le portail Personne (prenant en compte la sécurisation du numérique en santé, l'évaluation des prestations par l'utilisateur et son entourage...).

Améliorer la réponse

Avec ce projet, l'association s'engage dans une démarche de coconstruction avec l'ensemble des parties prenantes dans le respect des droits des usagers. Il s'agira de permettre aux personnes d'avoir un accès à leurs données personnelles et

plus largement un accès aux outils numériques. Il faudra donc prévoir l'accessibilité pour les déficients visuels.

La dynamique vise l'amélioration de la qualité, mais également de mieux répondre à l'ensemble des obligations présentes et futures (anticipation de

« L'association projette d'utiliser l'opportunité de l'appel à projet ESMS numérique comme un levier de changement des pratiques professionnelles s'appuyant sur l'outil informatique »

Serafin-PH, par exemple, lire page 8) via l'utilisation systématique de l'informatique. L'enjeu étant de parvenir à une organisation simplifiant les circuits et processus pour convaincre les professionnels des gains organisationnels.

Car l'association projette d'utiliser l'opportunité de l'appel à projet ESMS numérique comme un levier de changement des pratiques professionnelles s'appuyant sur l'outil informatique. Le DUI est géré par une arborescence avec des habilitations pour chaque profil de poste : un surveillant de nuit ne va pas avoir accès à la totalité du dossier médical, mais à ce qu'on appelle un dossier médical d'urgence, en cas de consultation en urgence, d'une intervention des pompiers la nuit... Cela permet d'être en phase avec le RGPD (règlement général de protection des données), parce que les données sensibles sont protégées. On vise vraiment l'amélioration de la qualité et la fiabilité de l'accompagnement et de faire en sorte que, quel que soit l'outil utilisé, la personne soit véritablement au centre.■



Le recrutement, une situation préoccupante

Carole Godin, directrice générale adjointe de Voir Ensemble.

Dans un document rendu public en janvier 2022, deux fédérations d'employeurs associatifs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, Nexem et la Fehap, dressent un diagnostic très préoccupant du recrutement dans ces secteurs, avec un risque d'accompagnement de moindre qualité. Certains cadres du secteur vont jusqu'à craindre une mise en danger des personnes accompagnées au vu de la situation générale.

Ce diagnostic repose sur une enquête conduite auprès des adhérents de Nexem et de la Fehap sur une durée de quatre mois en 2021 (de juin à fin septembre) avec pas moins de 90 000 répondants. Actuellement, il y aurait environ 30 000 postes vacants dans le secteur. Quelles catégories sont les plus concernées ? En premier lieu, dans 93 % des structures, il manque des soignants (infirmiers, aides-soignants, etc.). Mais le personnel éducatif et social fait aussi défaut dans les trois quarts des situations, ainsi que les médecins, recherchés par deux tiers des structures. Il est très difficile actuellement de trouver des médecins pour le médico-social. Le problème touche aussi les personnels d'encadrement et des fonctions support. Les organismes gestionnaires sont obligés de se démener pour embaucher en raison des salaires trop faibles.

Et le problème ne concerne pas que le recrutement puisque la difficulté persiste avec un turnover important : une fois l'embauche faite, parfois même en CDI, les nouveaux arrivants peuvent quitter très rapidement leur emploi. Dans la même étude, de juin à septembre 2021, sur les 610 000 salariés des établissements et services représentés par les deux organisations, il y a eu 36 000 départs sur quatre mois. C'est même plus de 50 000 postes qui sont à pourvoir dans les établissements du secteur médico-social et social et sanitaire privé non lucratif français, d'après ce que révèlent les études, un chiffre qui va sans doute tripler en trois ans et passerait pas loin des 150 000 postes non pourvus d'ici à 2025 soit près d'un quart des emplois du secteur, selon les estimations de Pôle emploi, qui parle de « besoins historiques de recrutement », du Sénat à travers la voix de Guillaume Gontard qui interpelle le ministre des Solidarités et de la Santé sur la perte d'attractivité des métiers du social et du médico-social, lors d'une séance en février 2022 : « *Alors que la France compte près de 10 millions de personnes vulnérables, pour différentes raisons (âge, handicap, violences, enfants placés...), la solidarité et l'accompagnement de ces concitoyens connaît des difficultés croissantes. Ainsi, environ 65 000 postes sont non pourvus dans ce domaine, un*

chiffre en forte augmentation ces derniers mois. En effet, confrontés à une surcharge de travail et à des rémunérations trop faibles, les professionnels des métiers de l'accompagnement social et du médico-social sont de plus en plus nombreux à quitter leur poste. »

La plupart des gens ont un mois de préavis et il est évident qu'avec ce délai on ne va pas réussir à recruter. Dans ce contexte, les structures pour faire face vont recourir à des contrats intérimaires ou à durée déterminée, mettre en place un allongement des temps de travail, embaucher du personnel non ou moins qualifié. Cela a des répercussions sur la charge de travail de certaines catégories de personnel et notamment les cadres. Cela peut avoir comme conséquence des réductions d'activité dans certaines structures. Cette situation oblige les professionnels en poste à réexpliquer les consignes pour la énième fois au nouveau venu qui arrive, parfois pour très peu de temps. Cela épuise les personnels permanents. Il faut également être vigilant à ce que cela n'amène pas une moindre qualité de l'accompagnement. D'où l'importance du dossier de l'utilisateur informatisé (DUI – lire page 6) qui permet d'avoir un système de transmission fiable des informations.

Les raisons d'une telle situation

Les raisons principales de cette situation sont d'ordre structurel : l'insuffisance de moyens financiers pour les structures alors que les exigences sont toujours plus importantes, la recherche d'efficacité qui prime sur les vocations premières de ces structures, à savoir la relation humaine et l'entraide ; les contraintes administratives sont aussi un frein au bon fonctionnement des services, car elles retardent une prise en charge efficace des usagers ; le manque de reconnaissance de nos métiers ; une rémunération trop faible, ce qui nuit à l'attractivité des professions et démotive le personnel en place, à laquelle se surajoute le problème des métropoles avec le prix des loyers ; le manque de personnel, il faut donc à chaque fois réinvestir les explications ; des métiers éprouvants qui exigent une forte implication avec des



rythmes sociaux différents et des publics divers selon les types d'emplois visés.

Le précaire accompagne le précaire

Pourtant, les besoins n'ont jamais été aussi importants : 15 % de Français requièrent l'intervention d'un professionnel au quotidien, soit dix millions au total. Le secteur social et médico-social associatif, qui représente 600 000 salariés dans soixante-dix corps de métiers différents, a connu une augmentation de ses effectifs de près de 12 % en cinq ans. En parallèle, le nombre de candidats dans les écoles est en baisse depuis plus de dix ans (- 39 % entre 2010 et 2017), nécessitant d'élargir les cibles potentielles de candidats et les accompagner dans des parcours de formation (enquête Nexem et Fehap).

Aux éléments cités précédemment pour expliquer cette tension dans notre secteur : une population vieillissante qui nécessite de faire appel à des équipes pluridisciplinaires, un manque de candidats dans les écoles spécialisées, des conditions d'exercice difficiles, des vocations qui sont malmenées par les pressions économiques que connaissent actuellement nos établissements. Le secteur est complexe et demande des compétences plus importantes avec des enjeux qui sont porteurs comme le virage inclusif, l'étude des ressources

humaines et matérielles, les conditions d'accueil, de soins, la qualification des équipes, la digitalisation, la concurrence entre secteurs, l'homogénéisation des soins sur le territoire. Cela demande une adaptabilité des professionnels déjà en poste pour monter en compétences. La transformation de l'offre est aussi la transformation du métier, tout est lié.

La crise Covid, une montée de la solidarité

Dans l'enquête Fehap-Nexem, 58 % des professionnels disent avoir constaté davantage de solidarité et de cohésion au sein des équipes, qui ont su réagir collectivement pour continuer d'exercer leurs missions malgré le virus et les confinements. La forte implication des professionnels leur a permis de mieux communiquer entre eux pour pouvoir s'adapter aux divers imprévus. Pour 54 % des personnes interrogées, les accompagnants ont su faire preuve de plus de créativité. Pour 45 % des professionnels, la pandémie a resserré les liens entre accompagnants et accompagnés. La population générale a pris conscience des problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement les acteurs du travail social et médico-social, problèmes accrus pendant la pandémie et mis en lumière par les médias. La crise Covid a été un révélateur des difficultés de notre secteur comme du secteur sanitaire. ■

La qualité de vie au travail

Frédéric Reichart, responsable des ressources humaines à Voir Ensemble.

Une enquête sur la qualité de vie au travail a été réalisée au sein de Voir Ensemble, en partenariat avec Malakoff Humanis (notre mutuelle à l'époque), entre novembre et décembre 2021. Elle a été initiée à la suite d'une démarche RPS (risques psycho-sociaux) après la première salve de Covid 19. L'objectif était de faire le point sur le bien-être au travail des salariés.

Il faut en premier lieu tenir compte du fait que l'enquête s'est déroulée avant le Ségur de la santé et les problèmes d'iniquité de rémunération qui en ont découlé. Les résultats seraient sans doute différents aujourd'hui. Les principaux éléments qui ressortent de l'enquête commencent déjà par un taux de participation significatif de 50% de répondants par rapport au total des salariés (pour rappel nous sommes presque 500 salariés à Voir Ensemble). Ceux qui ont le plus répondu sont, géographiquement, l'Île-de-France (en comptant le siège) avec 74% de réponse, démographiquement, les moins de 30 ans (72%) et les plus de 60 ans (68%). Parmi les points positifs, on remarque un engagement exemplaire puisque 88% des participants disent se donner à 100% dans leur travail et sont fiers de travailler à Voir Ensemble. 72% des salariés sont satisfaits de leur qualité de vie au travail et le même taux estime être en bonne santé. Passons aux mauvaises nouvelles : 57% des salariés se déclarent en situation de fragilité, 46% sont stressés au travail et 43% ressentent des douleurs physiques gênantes dues à leur travail.

Parmi les thématiques questionnées, voici les trois plus importantes : 1/ L'environnement et le contenu du travail : 65% des salariés sont satisfaits des relations au sein de leur équipe, malgré un travail physique, source de fatigue et/ou de stress pour 71%. 2/ La motivation et la perception du travail : 73% des salariés adhèrent aux valeurs et à la culture de l'association et 91% trouvent du sens dans leur travail, jugé intéressant et stimulant. 3/ La conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle : 77% sont satisfaits de l'équilibre entre les deux.

A la suite de cette enquête, l'association a rédigé avec le concours de Malakoff Humanis un plan d'actions concret dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de vie au travail, portant une attention particulière sur les situations de fragilité révélées par l'enquête. ■

Sans nous, comment feriez-vous ?

Olivier Randria, chargé du plaidoyer à Voir Ensemble.

Plus de 1,7 million de professionnels, dont 80% de femmes, accompagnent près de 10 millions de personnes. Qui sont-ils ? Les métiers de l'Humain.

Des métiers très différents qui passent par l'éducatif, le soin, l'administratif, l'encadrement... Des métiers qui se retrouvent dans des structures diverses et qui s'engagent auprès de publics de tous les âges, de toutes les origines et dans toutes les situations (handicap, précarité, grand âge, santé, migrants...)

Des métiers qui permettent à des millions de personnes de vivre en autonomie, dignement, de recouvrer leurs droits et d'envisager un avenir différent.

Des métiers qui ne laissent personne au bord de la société et qui agissent pour l'inclusion de toutes et tous. Ce sont des acteurs de la solidarité, toujours en première ligne en temps de crise.

Bref, des métiers indispensables, car ils sont les maillons du lien social et l'incarnation de nos valeurs républicaines et, a fortiori, de la fraternité.

Alors, faisons preuve d'honnêteté : sans eux, comment ferions-nous ?

La crise du COVID a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase d'un secteur déjà en tension. Depuis plus d'un an, les grandes associations du secteur social et médico-social, les organisations représentatives des employeurs et des salariés se sont mobilisées pour des réponses à la hauteur des problématiques structurelles. Bien évidemment, Voir Ensemble a été, elle-aussi, engagée pour la revalorisation des métiers de l'Humain. Elle a relayé les communiqués de l'Uniopss, dont elle est membre, et ses salariés ont participé à la mobilisation #QuiPrendSoinDeNous du 28 septembre 2022. Cette mobilisation, à l'appel des organisations de notre secteur, avait pour objectif de demander aux pouvoirs publics un plan d'action ambitieux pour une revalorisation et une reconnaissance des métiers de l'Humain. Nos salariés se sont mobilisés partout en France, qu'ils en soient à nouveau remerciés !

Également, une lettre de notre président, Jacques Charlin, a été envoyée après cette mobilisation à tous les départements qui refusaient de verser la revalorisation Laforcade pourtant prévue par la loi, aux professionnels qui en avaient le droit.

Rappelons aussi que les personnes accompagnées par les métiers de l'Humain subissent les conséquences de cette crise inédite que traverse notre secteur.

Abandonner les métiers de l'Humain, c'est abandonner les personnes accompagnées et leurs proches : un double scandale !

Pourtant, malgré les difficultés, des milliers de professionnels restent mobilisés pour assurer l'accompagnement quotidien de millions de personnes. Ce sont leurs valeurs et leur engagement qui permettent de faire tenir notre secteur... quoi qu'il leur en coûte.

Voir Ensemble tient ainsi à saluer leur détermination et leur conscience professionnelle.

La mobilisation continue

En cette nouvelle année, Voir Ensemble reste mobilisée face à la crise des métiers de l'Humain. Notre association lance en janvier une campagne de plaidoyer pour rendre visible ces acteurs invisibilisés et oubliés des politiques publiques. Cette campagne sera numérique et constituée de visuels avec des témoignages de nos salariés.

Enfin, pour que les métiers de l'Humain puissent continuer à offrir un accompagnement de qualité aux personnes accueillies, Voir Ensemble porte les demandes suivantes :

- Revaloriser les salaires des professionnels et harmoniser les rémunérations avec celles du secteur public
- Augmenter le nombre de postes par personne accompagnée
- Prendre en compte le coût de l'inflation dans les dotations versées pour le financement des structures
- Engager des concertations nationales sur l'avenir des métiers de l'Humain avec l'ensemble des organisations représentatives pour coconstruire des solutions pérennes dans l'intérêt des personnes accompagnées et des professionnels.

**Il est urgent de mettre un terme à cette crise !
Pénurie des métiers de l'Humain : sans réaction,
plus aucun accompagnement demain !**

Pour agir avec nous, rendez-vous sur la page de notre plaidoyer : <https://www.voirensemble.asso.fr/plaidoyer>

#InvisibiliséEs mais #Indispensables

Les salariés des métiers de l'humain sont partout.

Elles et ils sont :

- + de 1,7 millions
- 80 % de femmes
- engagés auprès de 10 millions de personnes
- invisibiliséEs malgré leur importance et leur dévouement



2023, toujours là : ne les oubliez pas !



Maria Doyle Cuche, une marraine dynamique pour Voir Ensemble

Née à Dublin dans le milieu des années 1960, cela fait trente ans que Maria Doyle vit en France. Mariée elle est la maman de sept enfants, tous grands maintenant. Devenue aveugle à neuf ans, elle n'a pas bénéficié dans ses jeunes années de l'accompagnement dispensé aujourd'hui. Chanteuse lyrique de renommée internationale, elle a accepté de devenir la marraine de Voir Ensemble et de porter haut et fort les messages et les actions de notre association. De son côté, elle a un message singulier à faire passer : notre handicap ne nous résume pas !

Quand je suis devenue aveugle, j'ai été envoyée dans un institut pour aveugles qui n'avait rien à voir avec ceux de maintenant. Comme la plupart des instituts à l'époque, c'était un grand couvent pas adapté au handicap, notamment visuel. Des bonnes sœurs dirigeaient cet endroit qui était un peu triste. Imaginez l'école de Harry Potter mais sans la magie et les magiciens. A dix ans, j'ai fugué, je ne voulais pas rester là. Je suis rentrée chez moi à Dundalk, sur la côte est de l'Irlande, à plus de 80 kilomètres. A partir de là, maman m'a dit que j'allais suivre une éducation la plus normale possible par rapport à ce qu'on proposait dans les années 1970, bien sûr. Il n'y avait rien pour soutenir les déficients visuels, pour apprendre le braille. C'est maman qui m'a éduquée et, officiellement, j'ai quitté l'école à treize ans parce qu'il n'y avait plus rien pour moi dans le système éducatif. Et puis, j'ai chanté. Je suis partie en Amérique où j'ai gagné des concours. J'y suis restée plusieurs années et après je suis revenue en Irlande, que j'ai représentée à l'Eurovision. Les gens ont commencé à me connaître sans savoir que je ne voyais pas.

Très jeune, je ne voulais pas entrer dans le moule d'une personne handicapée, devenir une enfant triste parce

que je rêvais de devenir une star, de chanter, de montrer que, malgré mon handicap, tout était possible. Pourquoi est-ce que je ne voulais pas que ça se sache ? En raison du regard porté, à l'époque (cela a un peu changé aujourd'hui mais pas autant qu'on pourrait le souhaiter), sur les personnes handicapées, sur les non-voyants, la malvoyance, et les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. Je vous donne un exemple : quand j'avais onze ans, ma maman m'avait inscrite à un concours de chant. Les autres parents sont allés voir l'organisateur parce qu'ils ne voulaient pas que leurs enfants chantent contre une enfant handicapée au prétexte que j'allais gagner en raison de mon handicap. A partir de ce jour-là, j'ai décidé de taire mon handicap, même quand j'ai chanté à l'Eurovision ; personne, ni les journalistes ni les gens en Suède, ne savaient que je ne voyais pas. C'est un travail que j'ai commencé toute petite, de me tourner vers les gens quand ils parlent, avoir ce regard pétillant d'un voyant pour ne pas être sujette à cette pitié, qui faisait dire aux gens, elle est là parce qu'elle est aveugle. Après l'Eurovision, j'ai eu une belle carrière. Je suis tombée amoureuse et je me suis mariée avec un Français qui m'a emmenée dans son pays, dans un petit

village de Lorraine, Chanteheux. Quand nous sommes arrivés à la gare à Paris, avec tous nos bagages, nos valises, nos casseroles..., j'ai regardé le ciel, comme je suis très croyante, et je me suis dit : un jour, Maria, tout le monde ici en France va te connaître aussi. C'était un grand défi parce que j'arrivais dans un pays dont je ne parlais pas la langue, j'étais enceinte, alors la probabilité que cela arrive était quasiment nulle. J'ai eu mes sept enfants, je leur ai appris la musique à tous, j'ai chanté, toujours en gardant cet espoir qu'un jour j'allais montrer à tout le monde que tout est possible. En 2017, j'ai fait deux rencontres : une orthoptiste, Fouzia Studer, et Hélène Dolfus, une professeure qui me suit depuis des années à l'hôpital Cargo. Elles m'ont invitée à participer à Tedx Strasbourg pour faire une conférence. Je sais chanter devant un public, mais parler devant une foule d'inconnus, en français en plus, pendant 25 minutes, je ne l'avais jamais fait. C'était le premier discours où j'ai évoqué ma réussite professionnelle, ma vie de famille, la manière dont je me suis débrouillée avec mes enfants en tant qu'aveugle. A la fin, j'ai chanté et j'ai eu une standing ovation. Valérie Expert, journaliste chez Sud radio et maître de cérémonie, a envoyé ma vidéo à Plon et le lendemain, le directeur éditorial, Thierry Billard, m'a demandé de venir le rencontrer. Je suis montée à Paris et après deux heures de discussion, il m'a demandé de faire un livre. Nous avons signé un contrat pour un livre qui s'intitule On ne voit bien qu'avec le cœur, publié fin 2018. Cela m'a permis de sillonner la France, de passer chez Michel Drucker et dans des émissions comme C à vous. Mon rêve a commencé à se réaliser. J'explique dans mon livre que je veux vraiment remonter sur scène mais je ne veux plus dissimuler mon handicap. Parce que c'est lui qui m'a fait qui je suis aujourd'hui. En 2020, j'ai participé à The Voice France accompagnée de mes enfants. Le lendemain de mon passage aux Auditions à l'aveugle, ma photo était dans tous les magazines.

A la maison, j'ai toujours vécu plus ou moins comme une voyante parce que je n'avais aucune aide pour compenser ma vision, j'ai tout fait comme une maman normale : j'utilisais mes oreilles, le toucher. Maintenant, il y a beaucoup d'électronique dans nos machines, de la vocalisation. Cela a rendu mes enfants autonomes rapidement d'avoir une maman non voyante.

Apporter la force du témoignage

Mon souhait est d'aider les autres : une petite fille qui apprend qu'elle va devenir aveugle, un petit garçon ou un adulte, pour qu'ils puissent se dire que la vie n'est pas terminée. Au bout du compte, cela dépend de nous, on a toujours le choix. Quand j'étais petite, j'aurais pu rester assise et accepter de devenir opératrice téléphonique. J'avais le choix de me lamenter sur mon triste sort ou

de m'engager dans un combat, qui, c'est sûr, était long, difficile, mais à la fin très gratifiant.

En 2019, j'ai marché jusqu'à Domrémy-la-Pucelle, le lieu de naissance de Jeanne d'Arc. Comme on vit dans un pays laïc, c'était osé, mais le maire de Lunéville m'a accompagnée, il y avait des députés qui me suivaient, des journalistes de France 2 étaient là aussi avec leur caméra. J'ai envie de mettre ma foi et ma personnalité au service de Voir Ensemble ; il faut les deux, parce qu'on peut être croyant et rester assis, ne pas bouger et avoir peur de tout. Il faut ouvrir le cœur de tout le monde, peu importe leur croyance. Tout le monde peut être sensibilisé. Cette force, cette foi, c'est ma mère qui me les a données. Je veux chanter, que les gens me connaissent, je veux porter la cause des personnes handicapées, quel que soit le handicap, et au-delà pour tous les gens et, avant tout, pour les enfants. Leur situation me touche énormément parce que je suis devenue aveugle à neuf ans et que je n'avais personne pour me dire comment faire, j'étais toute seule. Je n'avais pas d'exemple. Je souhaite apporter la force de mon témoignage : si à une époque, dans les années 70-80-90, où on n'était pas du tout connecté ni aidé par les nouvelles technologies, j'ai malgré tout réussi avec rien, maintenant qu'on peut faire à peu près tout ce qu'on veut, il ne faut pas avoir peur. Nous avons le monde entier au bout de nos doigts.

J'aimerais aller dans les écoles, parler le plus possible de mon expérience, témoigner de mon vécu sur la manière dont ça se passait dans les années 70-80. L'Irlande était à l'époque un pays pauvre, nous étions pauvres, mais avec peu de choses maman pouvait créer un plat extraordinaire et j'ai cette envie d'être positive, surtout aujourd'hui, dans un monde qui est difficile. J'ai l'impression que tout le monde est handicapé ou presque depuis le Covid, les masques, les gens qui ne se voyaient plus les uns les autres. Ils sont peut-être maintenant plus sensibles au handicap parce que pendant deux ans le monde entier était isolé comme l'est parfois une personne handicapée. On devrait mieux comprendre maintenant ce que c'est que de vivre en situation de restrictions, de ne pas pouvoir bouger quand on veut, d'avoir cette sensation d'être prisonnier dans son propre corps.

C'est pour ça que j'adore notre nom, Voir Ensemble, le monde des voyants et celui des non-voyants peuvent se croiser. On doit être fort pour les autres et leur montrer qu'on peut faire plein de choses, car c'est vrai qu'on a besoin les uns des autres. Pour voir autrement, pour voir avec le cœur.

Avec Voir Ensemble, je vais pouvoir vraiment m'exprimer, remonter le moral des gens. Quand j'étais enfant, je rêvais d'avoir des exemples de gens qui, malgré leur handicap, réussissaient et c'est la mission que je me donne aujourd'hui. ■

La rencontre de l'espérance

Isabelle Buisson, secrétaire du Conseil pastoral.

Le 3 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, un événement très spécial s'est déroulé à l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville à l'initiative de l'Office chrétien des personnes handicapées (OCH). Il a réuni une centaine de personnes parmi les associations du champ du handicap. Voir Ensemble était représenté par plusieurs de ses membres.

L'idée d'organiser une messe à cette occasion vient du père Christophe Sperissen, responsable national du service de la catéchèse spécialisée à la Conférence des évêques de France (CEF) et a été portée par l'OCH en 2021. Il s'agit de réaffirmer qu'au-delà des droits civiques, les personnes handicapées ou malades ont une vie spirituelle et ont pleinement leur place dans l'Eglise.

Pas moins de huit structures coorganisent la journée : la fondation OCH, Simon de Cyrène, Foi et Lumière, l'Arche, le Relais lumière espérance, Voir Ensemble, le Vicariat diocésain des personnes handicapées et la Pastorale des personnes handicapées de la CEF. L'objectif de cette rencontre est que toutes ces organisations puissent vivre, ensemble, un moment convivial et fraternel. Au départ, les participants se retrouvent autour de jeux accessibles pour tous. Notamment des cartes qui, grâce à une transcription en braille au verso, permettent de retrouver son binôme dans la salle. Une photo a été prise des deux personnes, placée ensuite sur un grand carton en forme de cœur, apporté à la prière universelle. Une interprète en langue des signes partage et traduit l'intégralité des échanges.

(Rm 15,6). D'un même cœur, cela veut dire sans différence entre valides et personnes handicapées. Comme nous le répétons souvent en Conseil pastoral, il nous faut être présents sur le terrain si nous voulons faire entendre notre voix. Par cette présence, nous avons témoigné au monde que les personnes aveugles et malvoyantes peuvent être actrices lors d'une célébration. Car le monde de la déficience visuelle était bien représenté, même si nous n'étions pas les plus nombreux. André Haurine, diacre aveugle, actuellement aumônier national de Foi et Lumière, a admirablement proclamé l'Évangile ; Monique, du groupe de Paris, a lu deux intentions de prière, accompagnée par Agnès. Dans l'assemblée, il y avait Hervé, Françoise et Jean-Noël, sans oublier Louna (son chien guide), qui témoigne aussi par sa présence. J'ai pu proposer de l'audiodescription avec les casques. Ce fut un beau moment de communion. Comme l'a dit le père Christian Mahéas, curé de la paroisse et accompagnateur spirituel de l'OCH, nous avons tous besoin les uns des autres.

Plus qu'une messe

L'après-midi a débuté par une rencontre dans plusieurs salles pour des temps de partages : nous avons écrit ce que nous voulions dire à l'église ou rendre grâce – des cartons qui ont été apportés également à la prière universelle.

Jean-Noël nous raconte : « J'étais curieux de découvrir ce qui peut animer la foi des autres personnes handicapées, ce qui les pousse à avancer malgré les difficultés. L'espérance peut-être ? J'aimerais juste que les gens viennent plus vers nous. On a parfois l'impression d'être tout seul dans la foule surtout quand on assiste à la messe dans une paroisse que l'on ne connaît pas. »

Le temps fort de la journée est restée la messe,

© VE



Le cœur avec les photos des binômes.

Cette année, le souhait était de préparer et de vivre la messe ensemble sur le thème : « D'un même cœur, d'une seule voix, vous rendrez gloire au Seigneur »

A droite, Monique, non voyante, lit les intentions de prière en braille. Elle est accompagnée d'Agnès, tout à gauche.

partagée avec les fidèles de la paroisse. La célébration a été traduite en langue des signes et partagée en audiodescription pour ceux qui ne voient pas. Les mots du père Mahéas ont résonné haut et fort après la lecture par André Haurine : « Quand je vois ce petit peuple rassemblé, petit peuple souvent mis de côté, qu'on n'entend pas, qu'on ne voit pas, qu'on n'écoute pas, je sais que Jésus est là et que le Royaume est en train d'advenir. »

Pour le père Sperissen, il est important que l'Eglise « se saisisse de l'opportunité » de cette journée. ■



© Voir Ensemble

Témoigner de la lumière et de la vérité

Le pape François a rencontré l'Union italienne des aveugles et des malvoyants le 13 décembre 2022. Voici ce qu'il leur a dit.

« La plus haute dignité de la personne humaine consiste à témoigner de la vérité, en suivant sa conscience coûte que coûte, sans duplicité et sans compromis » : c'est ce qu'a déclaré le pape François à un groupe de personnes aveugles ou malvoyantes qu'il a exhortées à « être du côté de la lumière ».

Le pape François a rencontré des membres de l'Union italienne des aveugles et des malvoyants, dans la Salle Clémentine du Palais apostolique du Vatican, lundi 12 décembre 2022, en la veille de la fête de Sainte Lucie, patronne des personnes atteintes de maladies des yeux. Il a souligné que ce 13 décembre était également l'anniversaire de son ordination sacerdotale.

Evoquant le martyre de la sainte de Syracuse, le pape a rappelé que le nom de Lucie signifie la lumière, une invitation à « servir la lumière », a-t-il souligné, en étant « des personnes claires, transparentes et sincères », afin d'« apporter la lumière dans les environnements dans lesquels vous vivez, à les rendre plus humains, plus vivables ».

Pour François, les personnes aveugles ou malvoyantes sont « une force constructive dans la société », car « assumée avec responsabilité et

« Le pape François a exhorté un groupe de personnes aveugles ou malvoyantes à être du côté de la lumière. »

solidarité », la fragilité est une « ressource pour tout le corps social et pour la communauté ecclésiale ». Vous êtes « en première ligne », a-t-il encouragé, « pour construire des communautés inclusives où chacun peut participer sans avoir honte de ses limites et de ses fragilités ». Car « nous avons tous besoin de l'aide des autres pour avancer dans la vie, parce que nous sommes tous faibles de cœur, tous », a insisté le pontife.

Le pontife a remercié ses visiteurs d'apporter « de l'espérance » à la société, en donnant l'exemple de personnes qui « ne s'apitoient pas sur elles-mêmes mais s'engagent avec les autres pour améliorer les choses ». « En protégeant les droits des personnes handicapées visuelles, vous avez collaboré à la croissance civile du pays », a-t-il souligné. ■

Une mission très civique

Margaux Cabut, notre volontaire en service civique, est arrivée en octobre dernier pour huit mois. Sa mission est d'aider nos groupes locaux franciliens et de faire le lien entre eux et nos services Rémora d'Île-de-France pour favoriser la participation des usagers à la vie des groupes.



© Voir Ensemble

Margaux a 18 ans, elle a fait un baccalauréat professionnel ASSP (accompagnement

soin et service à la personne) qu'elle a eu en juillet 2022. Elle a choisi de faire un service civique pour élargir ses perspectives professionnelles et découvrir un nouvel univers.

Margaux aime voyager, les animaux, et autant dire que c'est devenu la meilleure amie des chiens guides !

Depuis son arrivée, elle a participé et accompagné différentes activités, dont une sortie au théâtre, un beau moment qui lui a laissé de bons souvenirs ! ■

Première expérience de la pratique du showdown pour Margaux lors de son tour des groupes franciliens.

Ça bouge dans le 77

Anissa Tabahriti, responsable du groupe 77 de Voir Ensemble.

Depuis sa naissance, le groupe du 77 montre un beau dynamisme et un sens du lien social qui s'accorde parfaitement avec les valeurs de notre association. En ce temps de frimas, retour en arrière pour une balade dans la forêt de Fontainebleau.

Respirez profondément !

Le dimanche 18 septembre 2022, le groupe Voir Ensemble 77 a eu l'opportunité de partager avec Pierre, membre des amis de Fontainebleau, une randonnée sur le site arbo&sens, aménagé pour les personnes déficientes visuelles. Ce site leur offre, grâce à l'installation d'un fil d'Ariane sur une distance d'environ un kilomètre, la possibilité de se promener en toute autonomie et en sécurité.

Le groupe était composé d'une vingtaine de personnes dont sept déficients visuels. Le partenariat entre notre groupe et les Amis de Fontainebleau est le fruit d'un travail collaboratif depuis fin 2020.

Nous avons partagé un déjeuner en plein cœur de cette somptueuse forêt. Après ce pique-nique, nous avons poursuivi la découverte de ce parcours adapté, jusqu'à arriver devant un magnifique séquoia géant. Là, nous avons immortalisé cette belle journée de découverte, en prenant une photo tous ensemble, autour de cet arbre vieux de trois siècles. ■



© Groupe 77



Le groupe du 77 au pied du séquoia, qui monte très haut dans le ciel.

Le handicap à l'honneur à Montereau

Marie-Claude Cressant, administratrice de Voir Ensemble.

Après la belle réussite du salon du handicap 2021, la Ville de Montereau-Fault-Yonne, dans le 77, a décidé de renouveler cette manifestation qui se tient pendant une journée entière et accueille aussi bien des professionnels que le grand public.

En lien avec la Maison des Familles et le centre

social de la ville, cette année l'événement s'est tenu le 1^{er} octobre et a réuni cette fois encore de très nombreuses personnes.

Le dynamique groupe du 77 a apporté des jeux adaptés qui ont eu du succès, comme le montre les photos ci-dessous.■



A droite, découverte des jeux de société adaptés, avec ou sans bandeau.

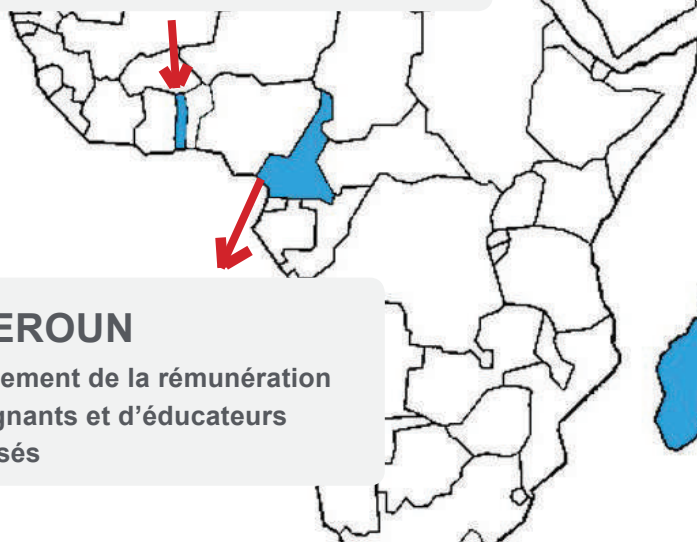
Ci-dessus, Marie-Claude fait découvrir le braille et l'utilisation de la Perkins à un jeune public.

L'action internationale de la CSI

Yves Dunand, responsable de la CSI, et Martial Lesay, trésorier de la CSI.

TOGO

- Financement de la rémunération d'enseignants et d'éducateurs spécialisés
- Contribution au budget nourriture d'une école



CAMEROUN

- Financement de la rémunération d'enseignants et d'éducateurs spécialisés

MADAGASCAR

- Financement de la rémunération d'enseignants et d'éducateurs spécialisés
- Parrainage d'élèves

Active sur le plan international, la commission de la Solidarité internationale (CSI), agit en faveur des pays francophones en voie de développement. Elle accompagne des projets et des micro-activités menés par des personnes déficientes visuelles, elle soutient des écoles par le financement d'enseignants spécialisés, en envoyant du matériel adapté.

Outre ses actions, la CSI envoie du matériel didactique (machines Perkins, imprimantes braille, cubes et cubarithmes, tablettes et poinçons, livres en braille, revues et cassettes) à de nombreux partenaires : Burundi, Cameroun, Mali, Bénin, Burkina Faso, Tchad, Togo, Algérie, Maroc, Côte d'Ivoire. Les envois de matériel sont assurés par l'équipe des « chiffonniers », coordonnée par Alain Bardet.

Le groupe du Puy-de-Dôme s'est énormément investi pour soutenir les actions de la CSI : stockage et envoi de matériel, parrainages... Depuis plusieurs années, les SIADV (service interrégional d'appui aux déficients visuels) de Bretagne (22) et de Normandie (14) participent en envoyant du matériel informatique à la CSI, qui connaît ainsi une seconde vie.■

Voir Ensemble bien présent au Cameroun

Bertrand Laine, vice-président de Voir Ensemble.

Depuis plusieurs décennies, la CSI soutient le développement d'écoles spécialisées pour enfant et adolescents déficients visuels au Cameroun. Du 18 au 24 septembre des représentants de Voir Ensemble étaient présents pour accompagner ce lancement.

Depuis quelques mois, avec une collègue de travail d'origine camerounaise, nous souhaitons introduire le showdown au Cameroun. Nous avons d'abord pensé à la venue d'un sportif camerounais déficient visuel très investi dans le développement des sports pour personnes déficientes visuelles au Cameroun. Toutefois, les difficultés administratives et financières pour sa venue nous ont poussé à explorer d'autres pistes.

Cette collègue de travail, Angelina Tezanou, m'a informé de la tenue d'un séminaire les 21 et 22 septembre à Yaoundé, portant sur l'appropriation des instruments juridiques de promotion des droits des personnes handicapées ratifiés par l'Etat du Cameroun, sous l'égide de son frère, Paul Tezanou, président de l'Union francophone des aveugles et de l'Association nationale des aveugles du Cameroun.

J'ai donc sauté sur l'occasion pour aller introduire le showdown et participer, dans le même temps, à ce séminaire en tant que vice-président de Voir Ensemble. Le lundi 19 septembre, avec ma compagne, Marie-Annick Monchatre, adhérente de Voir Ensemble et administratrice à l'Union française du showdown (UFS), nous avons présenté le showdown au président des sports pour personnes déficientes visuelles du Cameroun, au directeur technique national de ces mêmes sports et à un certain nombre de Camerounais en situation de handicap visuel. Pour ce faire, J'avais apporté du matériel (gants, balles, raquettes, masques opaques) financé par l'association Angel Music/Cecimode d'Angelina Tezanou et nous avons pratiqué ce sport sur une table de showdown fabriqué au Cameroun et partiellement financée par Voir Ensemble. Cette présentation a rencontré un vif succès : Marie-Annick et moi-même sommes déjà sollicités pour venir organiser un stage d'appropriation du showdown au Cameroun dans quelques mois.

La promotion des droits au Cameroun

En amont du séminaire précité, nous avons été très chaleureusement reçus, le mardi 20 septembre, Paul Tezanou, Marie-Annick et moi-même ainsi que Jean-Paul Millier, président de l'association Aveugles sans Frontières, par le président de la commission des Droits de l'Homme du Cameroun. Les échanges

ont été très riches. Notre interlocuteur s'est montré très à l'écoute et très investi dans son action pour la promotion des droits des personnes handicapées visuelles au Cameroun.

Le mercredi 21 septembre, avait lieu l'ouverture du séminaire à l'hôtel Hilton de Yaoundé. A cette occasion, les représentants du Gouvernement camerounais et les partenaires français présents, Voir Ensemble et Aveugles sans Frontières, ont prononcé des discours en faveur de la promotion sociale des aveugles et malvoyants au Cameroun. C'est également à cette occasion que la ministre des Affaires sociales du Cameroun a remis à M. Paul Tezanou la médaille nationale de l'Ordre de la Valeur.

Des sujets de première importance

Le séminaire des 22 et 23 septembre a porté sur les thèmes suivants :

- La communication sur le traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées, ratifié et signé par le Cameroun ;
- Le protocole de la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples relative aux Droits des personnes handicapées ;
- La convention des Nations unies sur les droits des Personnes handicapées : impact et enjeux de la ratification en cours ;
- La protection et promotion des droits des Personnes handicapées au Cameroun : les précisions du décret d'application de la loi n° 2010/002 du 13 avril 2010 ;
- La présentation de la nouvelle commission des Droits de l'homme du Cameroun (missions, vision et actions en faveur des personnes handicapées) ;
- L'employabilité des personnes handicapées au Cameroun, mesures gouvernementales ;
- La coopération Sud-sud et Nord-sud ;
- L'appropriation des instruments juridiques et inclusion politique des personnes handicapées au Cameroun.

Ce séminaire était fort enrichissant et participera, sans aucun doute, à faciliter l'appropriation des instruments juridiques de promotion des droits des personnes handicapées visuelles au Cameroun. ■

Fêter ensemble

Jean-Claude Lesecq, responsable du groupe de Côte d'Or.

Le dimanche 4 décembre 2022, le groupe de Côte d'Or organisait sa fête de Noël en présence de notre président national, Jacques Charlin, du trésorier national, Dominique Allain, et des représentants locaux des autres associations de la déficience visuelle.

Après le repas, nous avons soufflé les bougies pour deux de nos adhérentes Georgette et Gabrielle qui ont eu cent ans en 2022. Entourées de leurs enfants, elles ont été acclamées par tous les présents. Les membres du bureau du groupe ont remis les cadeaux et les fleurs. Monsieur Martin, député, et Mme Tenenbaum, conseillère de Dijon, représentant le maire, ont félicité nos centenaires qui ont évoqué leur vie et leur participation à Voir Ensemble.

Après un mot de chacun des intervenants, le temps est venu de souffler les bougies et de lever nos verres en leur honneur. ■

La grande
famille
Voir
Ensemble
sait fêter
les siens.



© Voir Ensemble

Sur les traces de Champollion

Groupe de la Corrèze.

Les adhérents du groupe de la Corrèze de l'association Voir Ensemble se sont retrouvés le samedi 12 novembre à Figeac, afin de rencontrer leurs homologues du groupe du Lot.

Ils ont été accueilli par Jacques Soulayres, responsable du groupe, et Guy Réveillac, organisateur de cette journée qui a débuté par une visite guidée et adaptée de la maison natale de Champollion (illustre déchiffreur des hiéroglyphes), qui abrite désormais un musée consacré aux « Écritures du Monde ».

Les visiteurs ont ainsi pu faire un voyage de plus de 5300 ans dans l'Histoire des civilisations anciennes à travers les écritures du monde ainsi que les différents supports utilisés. Ils ont ensuite découvert et touché

bon nombre de fac-similés, notamment la stèle du code de Hammourabi, premier recueil de jurisprudence gravé qui institue la notion de loi du talion.

A quelques pas du musée, sur le sol de la place des écritures, ils ont pu admirer et toucher une reproduction de la pierre de Rosette agrandie dix fois, avec les trois écritures gravées : hiéroglyphe, démotique, grec ancien, qui ont permis de déchiffrer les hiéroglyphes pour la première fois.

Après un long moment d'échange et de convivialité autour d'un repas pris ensemble, la journée s'est achevée par une petite balade digestive, commentée par Anne-Marie, dans les rues et ruelles de la ville. ■



© Voir Ensemble

Les membres du groupe de la Corrèze participant à la journée posent devant la place des écritures, au milieu de laquelle se trouve un agrandissement de la fameuse pierre de Rosette.

Tout un monde de sensations

Alicia Hamonic, éducatrice spécialisée, intervenante en conseil en accessibilité et en éducation précoce dans les services de l'Allier de Voir Ensemble.

En 2022 et 2023, à Yzeure, nos services pour enfants déficients visuels de l'Allier (Safep, SAAAS) participent avec la crèche, le P'tit monde d'Yzatis, à un projet d'ateliers autour des cinq sens.

Il est essentiel de proposer dès le plus jeune âge un environnement dans lequel l'enfant peut faire de nombreuses expériences sensorielles. C'est le point de départ d'un projet entre la crèche municipale le P'tit monde d'Yzatis et les services spécialisés de l'Allier de Voir Ensemble.

Le développement des sens entre 0 et 6 ans est fondamental chez l'enfant. Plus ses sens seront affinés, plus sa perception et sa compréhension du monde seront meilleures. Chez l'enfant malvoyant ou aveugle, le développement perceptivo-moteur peut être ralenti, sachant que la vue joue un rôle prédominant chez l'humain. Il faut savoir que 80% des informations provenant de l'extérieur passent par le canal visuel.

Le projet avec la crèche est construit sur la base de deux séances comprenant deux ateliers sensoriels : le premier s'intitule *Clochette où es-tu ?* et permet aux enfants de situer un son dans l'espace et de développer

l'écoute attentive et la sensibilité. Le second, appelé *Les couleurs des objets de la maison*, a pour objet d'initier le tout petit à observer son environnement, mais aussi à améliorer sa concentration et apprendre à classer les objets en fonction des couleurs. Une seconde séance aura lieu en janvier.

Cette découverte des sens proposée aux tout-petits s'achèvera par un parcours sensoriel pour explorer les sensations tactiles (froid, dur, piquant, doux) avec les pieds.

Ces collaborations entre la collectivité et nos services sont enrichissantes. Elles sont également l'occasion de rencontres avec des structures et leurs professionnels susceptibles d'accueillir des enfants en situation de handicap visuel. Favoriser l'inclusion de ces personnes à travers un accompagnement personnalisé au regard de leurs besoins spécifiques est une des missions du Safep et du SAAAS. ■

20 ans et tant de changements !

Réjane Loyer, directrice du pôle Pays de la Loire de Voir Ensemble.

2022 est une date emblématique pour Terre-Neuve. Elle marque un véritable changement d'époque dans l'accueil des personnes handicapées accueillies sur le territoire.

En 1982, le centre de formation pour jeunes filles aveugles de Chauvé est reconverti en foyer occupationnel. De novembre 1982 à février 1983, des personnes handicapées, habitant jusqu'alors à la maison départementale de Mindin, sont venues vivre à Terre-Neuve, déposée par paquet de dix chaque mois, avec leurs vêtements dans des sacs poubelle.

Tous avaient l'habitude de vivre dans des dortoirs, étant passés de la pouponnière de la DASS de l'époque à l'hospice public de Mindin. Le premier soir, ils n'ont pas pu dormir seuls, il a fallu alors regrouper les matelas. Cette date marque donc pour beaucoup de personnes accompagnées, encore présentes, leur arrivée à Chauvé. En parallèle, de nombreux professionnels sont également arrivés à Terre-Neuve pendant les

quatre mois de la fin 1982 et du début 1983, sortant tout jeune, 18 ans pour la plupart, de leur première formation professionnelle.

Certains, en poste à l'époque, ayant traversé la transformation sont partis à la retraite, mais les jeunes professionnels embauchés à l'époque sont encore là. L'une d'entre elles fête ses quarante ans de présence cette année, plusieurs le feront en 2023. Plusieurs ont trente ans de présence cette année. L'année 1992 a marqué la date de la médicalisation de Terre-Neuve, appelé alors foyer double tarification (car financé à la fois par la sécurité sociale et le conseil départemental, une appellation qui a été modifiée par la loi 2002. Le foyer double tarification s'appelle alors foyer d'accueil médicalisé et le foyer occupationnel devient foyer de vie. ■

Quand on partait sur les chemins... à bicyclette 🎵

Réjane Loyer, directrice du pôle Pays de la Loire de Voir Ensemble.

Permettre aux non et malvoyants de pouvoir faire du vélo en tandem : voilà l'idée des dirigeants du vélo-club nazairien qui se sont rapprochés du foyer de vie des Amarres, du pôle des Pays de la Loire de Voir Ensemble (44) dans ce but.

Pour mener à bien ce projet, il manquait un tandem pour permettre aux résidents des Amarres de pouvoir réaliser leur rêve de balade à vélo. Et le rêve a pris forme grâce au soutien financier d'un bailleur de fonds privé (fondation du Crédit mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest) qui a permis l'achat d'un nouveau tandem à assistance électrique grâce à un don de 3 500 euros.

Aujourd'hui, ce sont dix pilotes qui sont formés à l'accompagnement de personnes déficientes visuelles sur plusieurs circuits allant de 25 à 30 kilomètres. Les résidents des Amarres qui le souhaitent peuvent ainsi bénéficier régulièrement de quelques heures de sortie cycliste. ■



© Ouest France

Avec le vélo-club nazairien, les résidents des Amarres font des balades en tandem très régulièrement. L'achat d'un nouveau tandem a permis d'acquérir un quatrième tandem.

L'Esat du Puch choisit la Cuma

Benoit Puaud, directeur adjoint de l'Esat du Puch de Voir Ensemble.

Dans l'Entre-Deux-Mers, l'Esat du Puch privilégie les coopératives d'utilisation de matériel (Cuma) pour la mécanisation de ses vignes. Le partenariat a abouti à la création d'un atelier de compostage.

Une petite partie de la récolte de raisins du Domaine du Puch est apportée à la cave coopérative. Le reste est vinifié pour produire trois vins en AOP (appellation d'origine protégée) Bordeaux : blanc, rosé et rouge. L'exploitation ayant un objectif de rentabilité, la maîtrise des charges est primordiale. C'est dans cette optique de maîtrise des charges que l'Esat a adhéré à la Cuma Quartier Saint-Romain en 2005 pour l'activité vendanges et effeuillage, puis à la Cuma Pays de Gamage et de Lestage pour l'utilisation de petit matériel.

Au-delà de l'aspect économique, c'est le lien social qui nous motive. Cette adhésion permet aux travailleurs de l'Esat du Puch de rencontrer et d'interagir avec d'autres viticulteurs.

Pour illustrer encore ce rôle de développement territorial et social, il suffit de voir la réussite du projet de compostage au sein de l'Esat, né d'un souhait de supprimer la fumure chimique dans les vignes de l'exploitation.

Les matières entrantes sont les déchets verts provenant de l'atelier espaces verts. Mais également ceux de la déchetterie de Sauveterre-de-Guyenne, par une convention avec le Syndicat intercommunal. L'Esat s'est rapidement retrouvé avec un volume de compost trop important (600 tonnes) par rapport à sa consommation (200 tonnes). Il a dû alors prospecter des clients potentiels. L'Esat aurait pu trouver un débouché industriel pour le compost ce qui aurait facilité la logistique. Mais au final, le choix a été fait de conserver un projet à l'échelle du territoire. ■

Benoît Puaud, directeur adjoint de l'Esat du Puch devant le tas de compost produit par les déchets verts de l'exploitation.



© DR Entraide

mairie
7
e

à l'occasion de la *Journée Mondiale du Braille*

Rachida DATI avec le collectif Braille is back*
vous invitent

Rendez-vous avec Braille

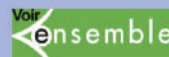
Mercredi 4 janvier 2023
de 15h à 18h



Au programme : ateliers, animations, exposition à la Mairie du 7e

Inscription sur rachida.dati@paris.fr ou 01.53.58.75.60

Le collectif Braille is back*



A l'occasion de la journée mondiale du braille, le 4 janvier, une journée de sensibilisation a été organisée à la Mairie du 7^e arrondissement de Paris avec les membres du collectif #Braille is back (Inja, Fédération des aveugles de France Association Valentin Haüy, apiDV, Voir Ensemble). Différents ateliers de découverte ont été proposés aux visiteurs autour du braille et, plus largement, de la sensibilisation à la déficience visuelle : l'écriture braille, le braille musical, une exposition de livres adaptés, l'appréhension de l'autonomie d'une personne déficiente visuelle grâce à des maquettes tactiles et divers objets accessibles du quotidien, et la locomotion avec des lunettes de simulation, notamment les lunettes de réalité virtuelle IRVA développées par notre SIADV Normandie.

L'événement s'est terminé par la projection du film documentaire *Louis Braille, un génie 6.0*, réalisée par Hélène Jousse, un épisode d'A Vous de Voir, émission de France 5, qui retrace la vie de Louis Braille.